



AMICALE DES ANCIENS DE SAINT-CRICQ
4, Avenue des Etats-Unis
64000 PAU

Pau, le 1er Decembre 2021

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU
27 NOVEMBRE 2021

Début de séance : 17h20

1 : Accueil des participants par MM. Sieper, Proviseur et Pautot, Président de l'Amicale.

2 : Présentation de l'activité du lycée par M. le Proviseur

Les effectifs de St Cricq sont à peu près identiques à ceux de Louis Barthou (environ 1800 élèves) mais avec un éventail de formations plus grand à St Cricq.

En formations post-bac, les effectifs sont proches de la capacité maximale d'accueil. Les effectifs se maintiennent en classes prépa.

A noter: en bacs professionnels la poursuite des élèves vers les BTS s'est brusquement ralentie cette année sans qu'on puisse trop dire pourquoi.

Il existe aussi des problèmes d'accueil à l'internat Nitot (315 places) qui nécessite une sérieuse rénovation.

3: Rapport financier

Il a été rédigé par M. Jean Claude Cabanne (Trésorier), et présenté par M. Jean louis Montay- Gruel. Il figure au bas du présent compte-rendu.

Il a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Chose notable: Très peu de dépenses cette année suite au Covid (aucune sortie)

4 : Rapport moral

Rédigé et présenté par M. Alain Pautot (président). Il figure au bas du présent compte-rendu.

Il a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

5 : Divers

Notre Amicale doit s'impliquer dans les "cordées de la réussite" (initiative nationale dont le but est de donner envie aux élèves des collèges de suivre ensuite des filières techniques. Dans notre cas, cela se ferait, au moins dans un premier temps entre le collège Clermont et St Cricq. Des liens ont déjà été établis.

M. Sieper fait remarquer qu'au collège, à de rares exceptions près, les élèves sont totalement ignorants des filières techniques et n'y sont donc pas du tout préparés. Les cordées de la réussite seraient donc le moyen d'y remédier.

Question: Très concrètement, que fera l'Amicale dans les "cordées de la réussite" ?

Nous pouvons par exemple coordonner des rencontres entre des entreprises et des élèves.

Il serait bon que l'Amicale intègre pour cela des gens dans la vie active. La création des "membres Juniors" va dans ce sens, hélas sans succès pour l'instant.

6 : Gazette

Nous avons bien conscience qu'une parution au minimum tous les deux mois serait souhaitable. Dans ce cas nous aurions des numéros sans doute moins fournis, mais plus rapprochés. L'épidémie de covid a par ailleurs été très pénalisante dans l'élaboration des derniers numéros de cette Gazette. Idée: diffuser la Gazette aux élèves via "pronote". La Gazette pourrait ainsi ouvrir ses colonnes aux élèves et au personnel du lycée.

7: Renouvellement du Bureau

- Mme Claude Mandrou ne souhaite plus faire partie du Bureau.
- M. Eric Bourdet, enseignant du lycée, accepte de s'y joindre.
- Conformément aux statuts, renouvellement par tiers des membres du Bureau :

Membres sortants : MM. Miganne Bernard
Pautot Alain
Serres Jean Pierre

Ces trois sortants sont reconduits dans leurs fonctions pour 2022.

La nouvelle composition du Bureau est donc la suivante :

Président : Alain Pautot
Trésorier : Jean Claude Cabanne
Trésorier adjoint : Jean louis Montay-Gruel
Secrétaire : Bernard Miganne

autres membres : Jean Louis Bernès
Jean Claude Bertranet
Gilbert Da Cunha
Michel Ferriz
Jean Marc Gotteri
Eric Bourdet
Jean Pierre Serres

membre d'honneur : Michel Sieper (Proviseur)

8: Questions diverses :

Personne dans l'assistance n'est intervenu ni ne s'est exprimé sur d'autres sujets.

A 19h20, clôture de l'AG.

Nous avons ensuite rendez-vous à 20h00 au restaurant « Le 1856 », au golf de Billère et où nous étions dix-huit participants visiblement tous très satisfaits .

Absents excusés : M. Ananos Jean Claude
M. Antichan Alain
M. Batignes André
M. Bernès Jean Louis
M. Bertranet Jean Claude
M. Cabanne Jean Claude
M. Da Cunha Gilbert
M. Enjaume Christian
M. Gotteri Jean Marc
M. Santé Jean-Yves
M. Serres Jean Pierre

Bernard Miganne, Secrétaire

Association des Anciens de St Cricq

Rapport moral de l'année 2021

Le fonctionnement de notre association a été très affecté par la crise sanitaire.

En 2020 nous n'avons pu tenir que 3 réunions et une téléconférence. En 2021 nous n'avons repris le cours « normal » qu'en juin, octobre et novembre.

La parution de notre gazette après l'édition du N° 14 de décembre 2020 qui a été très riche, n'a pu reprendre qu'en mai 2021 .

Toute possibilité de voyage ou d'événement festif n'a pu être envisagée durant cette année et je suis très heureux de tenir cette AG avec son repas festif aujourd'hui.

Notre dernière AG s'était déroulée tardivement dans des conditions spéciales adaptées aux circonstances sanitaires, par correspondance. Il vous avait été demandé de modifier nos statuts en proposant de créer des membres « junior » exemptés de cotisation pendant 5 ans mais tenus de répondre aux questionnaires. Cette proposition a été adoptée, elle nous a permis lancer les adhésions. L'insertion d'un message sur pronote a été demandée à Mr Triolet le 18 mai pour informer l'ensemble du personnel du lycée (enseignants et administratifs), les élèves et leurs parents. A ce jour, aucune inscription n'a été enregistrée. Nous allons donc reprendre des actions d'information pour promouvoir cette réforme. En particulier, une bonne coordination avec les professeurs permettrait peut être de stimuler les élèves quittant le lycée.

Durant cette crise sanitaire, condamnés à l'inaction, chacun a pu réfléchir un peu plus profondément. Il en résulte dans tous les domaines des évolutions, des remises en question, le recentrage sur des valeurs fondamentales un peu oubliées dans le feu de l'action quotidienne. En relisant les statuts de notre association, j'ai été interpellé par l'article 2 qui dit :

Cette association a pour but :

1- d'assurer des liens de solidarité et d'amitié entre ses membres et les élèves de l'Établissement en cours d'études ;

2- de faire connaître et aimer le lycée SAINT-CRICQ.

Et je me suis demandé « quelle est la forme de solidarité et d'amitié développée par l'association aujourd'hui ? comment l'améliorer ? » et puis « comment faire connaître et aimer le lycée ? »

Une autre réflexion plus large concerne l'avenir des jeunes dans la société où ils vont vivre. Il est patent que leur première angoisse est celle de trouver un emploi pour éviter le chômage ; ensuite après avoir dépassé cette embûche, essayer d'arriver à leur épanouissement dans la vie professionnelle.

D'un autre côté les entreprises tant publiques que privées recherchent des talents prêts à collaborer à leurs projets ; ils ont beaucoup de mal à recruter !

Eric Bourdet a mis le doigt sur un maillon essentiel : Etudier « l'après Saint Cricq ». C'est un outil nécessaire pour connaître qualitativement et quantitativement l'intégration des élèves dans la vie professionnelle mais aussi pour utiliser ces données essentielles pour guider le choix des élèves et des parents dans leur orientation.

Actuellement l'information des élèves et des parents se fait en expliquant les programmes, l'environnement du lycée, en visitant les laboratoires etc ..Ceci est le paysage des enseignants, fiers à juste titre de leur travail et des anciens élèves nostalgiques du passé. La journée « portes ouvertes » montre les moyens offerts. Seuls peuvent apprécier les parents et les enfants qui possèdent déjà une culture technique.

Il ne faut pas oublier de répondre aux angoisses que j'évoque ci dessus : Chômage et épanouissement professionnel. La motivation engendrée par la sécurité de trouver un débouché sera décuplée dans un cursus où la réussite se mesure non seulement par le résultat des examens mais aussi par l'accomplissement de projets dont chacun peut mesurer l'aboutissement par lui même.

Une rencontre avec Mr Sayerce Pon, principal du collège Clermont à Pau m'a permis d'identifier comment progresser dans cette voie.

Une « Cordée de la réussite » est un programme, mis en place par l'éducation nationale qui a pour objectif de mettre en réseau des établissements pour accompagner les projets d'orientation des élèves. Le but est de lutter contre l'autocensure des élèves par un accompagnement continu, dès la classe de 4^{ème}, jusqu'au baccalauréat et au-delà. Il faut un établissement « tête de cordée ». Ce pourrait être le lycée Saint Cricq. Le collège Clermont pourrait être l'établissement « encordé ». Le dossier doit être initié par l'établissement « tête de cordée » et présenté au rectorat le 22 septembre 2022.

En concertation avec Mr Sieper, le Conseil d'administration du 12 juillet a mandaté notre association pour préparer un cahier des charges. C'est une grande marque de confiance qui nous encourage dans la poursuite de nos objectifs.

Dans le cadre de cette cordée, un grand nombre d'actions seront envisagées.

Tous les membres de l'association qui sont motivés pour apporter leur contribution à ce projet seront les bienvenus.

Cette année, notre action a été forcément ralentie, cependant l'avenir se prépare avec d'ambitieux projets.

